

**ABONNEMENT**  
**LE CANADA**  
 Journal Quotidien du Soir.  
 Un An en Ville ..... \$ 4.00  
 Un An par la Poste .... \$ 3.00

# LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

LA VILLE DE L'OTTAWA  
 Edition Hebdomadaire du Journal  
**LE CANADA**  
 ABONNEMENT  
 Un An en Ville ..... \$ 2.00  
 Un An par la Poste .... 1.00

12ème ANNEE No 116

OTTAWA, JEUDI 11 JUIN 1891

LE NUMERO 2 CENT'S

## COMMENTAIRES SUR L'ENCYCLIQUE

De conditione officium  
 L'UNIVERS

Nous venons de relire tout d'un trait et posément, la plume à la main, l'encyclique De Conditione officium. C'est très beau et très fortifiant. Nous demerçons la lumière, nous avons la lumière. Ce n'est pas l'homme d'une idée, d'un système, d'une école que nous entendons; c'est l'Autorité! Ni l'esprit de parti, ni l'esprit de classe, ni la préoccupation des relations particulières ou des intérêts personnels ne sont ici sur l'enseignement. Tout est pris de haut, en vue des principes de charité, de justice; tout sort de l'Évangile et des lois de l'Église interprétées par le Vicaire de Jésus-Christ. C'est, à la fois, l'autorité et la vérité. Au cours des polémiques qu'il a fallu soutenir depuis quelques mois sur la question ouvrière et sociale, nous avons souvent dit à des contradicteurs de diverses sortes: Attendons l'Encyclique! Nous étions certains d'en être contents; nous en sommes très contents.

Cet acte décisif soulèvera des commentaires dont il faudra occuper. Qu'on l'attaque de front ou qu'on tente de la tourner, nous serons toujours prêts à le défendre. Pour aujourd'hui notre tâche est plus simple: nous voulons seulement signaler les points qui, de toute évidence, seront les plus discutés.

L'entrée en matière, si nette, si saisissante, paraît avoir particulièrement déplu aux tenants, encore nombreux, du *statu quo*. Elle indique tout de suite, en effet, que des réformes sont nécessaires, urgentes, et que celle nécessaire, c'est l'union. C'est à la fois d'un progrès matériel très grand et mal ordonné, de l'abaissement de la richesse chez le petit nombre, de l'indigence de la multitude, de la corruption des mœurs, de l'opinion plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes. Voilà des vérités que nos économistes et nos conservateurs, trouvant qu'on somme pour eux les temps actuels ont du bon, n'aiment pas à entendre. Il était opportun cependant qu'ils les entendissent, et que le docteur qui tient de Dieu mission d'enseigner à tous montrât du même coup, aux grands et aux petits, où nous en sommes et dans quelle voie il faut entrer pour vivre selon le droit et selon la justice, pour bien défendre la propriété et sauver l'ordre social.

Avec quelle charité, d'ailleurs, ces enseignements sont donnés! Le Pape tout en condamnant le régime économique, fruit des principes de '89, qui au nom de la liberté, a fait peser sur la masse des prolétaires un joug presque servile, ne dit rien contre les défenseurs obstinés de ce régime. Néanmoins le coup qui leur est porté va terriblement les affaiblir. C'est une école qui doit disparaître. La bourgeoisie parlementaire et libérale peut en faire son deuil. Nous entrons dans une ère nouvelle. La science économique doit se christianiser ou se socialiser.

Si l'école d'économie politique classique est implicitement condamnée, les sectes socialistes le sont très explicitement. Tout ce que dit l'Encyclique est, pour sûr, opportuniste; mais il y avait une opportunité particulière à montrer, par un exposé de la théorie socialiste et de ses conséquences, que l'on peut marcher résolument dans la voie des réformes sociales, s'occuper ardemment du peuple en se gardant de la flatter et reconnaître à l'État ce qui lui est dû, sans tomber dans le socialisme. La démarcation est bien faite maintenant, et nous espérons que ce mot de guerre ne sera plus employé contre ceux qui, par un parlementaire des besoins de l'heure présente, sondent soigneusement le terrain pour y débusquer une voie honnête qui conduise au relèvement de la classe ouvrière.

Cette voie honnête, personne n'a

plus à la découvrir; l'Encyclique nous la montre. Nous savons quels réformes doivent être tout de suite réclamées et dans quelle mesure nous pouvons recourir à la loi pour les obtenir. C'était là le point capital de la question. Léon XIII le traite avec une attention extrême, des précautions infinies. Il y revient à plusieurs fois afin que sa pensée soit bien comprise et que l'on n'en puisse tirer dans aucun sens, pour aucune école, aucun parti, des conséquences exagérées. Certes, il ne veut pas que l'on donne trop à l'État. Il rappelle que celui-ci, même quand il a de bonnes intentions, aime à se faire une part trop large et il nous met en garde contre lui. Mais il ne veut pas, non plus, qu'à force de limiter les droits des pouvoirs publics, on les supprime de fait tout en prétendant les reconnaître. Or, sous prétexte de protéger la liberté et d'accorder à l'individu ce qui lui revient, la vieille école libérale en arrivait là. A un abus elle opposait un autre abus. Il y avait un milieu à prendre. Nous étions de ceux qui le cherchaient. L'Encyclique, sans sacrifier en rien, certes, ni la liberté ni l'individu, nous dit où il est.

Le Pape, après avoir rappelé dans le plus noble langage que la société ne trouve la guérison des maux dont elle souffre qu'en suivant les voies marquées par l'Église, déclare que d'autres agents et notamment les gouvernements doivent donner à ce grand travail leur part d'activité et d'efforts. Cette part, ils ne la donneront pas à titre d'individus, mais comme représentant l'État, comme agissant au moyen des lois. Nous aurons certainement à revenir plusieurs fois sur cette partie si importante, si grave des enseignements que contient l'Encyclique. Il s'agit aujourd'hui de signaler tout spécialement ce que dit Léon XIII quant à la réglementation légale du travail et à la question du salaire. Nous n'en avons pas dit au tant, et cependant des économistes bien intentionnés ont prétendu que nous en avions dit trop. Avec quelle force le Pape établit que sur ces points si graves, où l'existence même de l'ouvrier est en cause, celui-ci n'est pas vraiment libre et que les engagements qu'il prend, ou plutôt qu'il subit, ne sont pas toujours selon la justice. Mais s'il lui donne ce secours, il a grand soin aussi de condamner ses exigences.

La question du travail se lie à la question de la charité. Qui pouvait mieux que le Pape, parler des œuvres charitables et marquer leur grand rôle dans l'état présent des classes ouvrières? Nous avons là de belles pages glorifiant le dévouement et rappelant aux riches et aux pauvres leurs devoirs; il y est reconnu aussi que la charité, bien qu'elle porte des fruits merveilleux, ne peut à elle seule tout organiser, remédier à tout. L'Église, son institutrice, veut lui donner des appuis humains, et l'État, s'il fait son devoir et reste dans ses attributions, sera de droit un de ses appuis.

L'Encyclique, après avoir expliqué ce qu'il faut faire sans retard, indique l'organisation que doit recevoir le travail pour que l'accord s'établisse solidement selon la justice entre le patron et l'ouvrier. C'est un bel hommage rendu au système corporatif, et un précieux appui donné à ceux qui veulent le reprendre en le modifiant selon les besoins que les développements de l'industrie, un nouvel ordre politique et social ont créés.

Les recommandations, où tous les catholiques verront des ordres, terminent l'Encyclique. Léon XIII loue le grand nombre des nations qui se sont mis l'œuvre pour faire pénétrer l'idée chrétienne, organiser les secours, développer l'esprit d'association soutenir ou proposer des réformes, établir enfin l'harmonie dans le monde du travail. Toutes les bonnes volontés sont reconnues et encouragées. Et qui donc dans l'armée catholique n'est pas de bonne volonté? Qui donc ne veut pas avant tout le bien? Il y avait parmi nous des accents de tendances, et non de profondes différences de vues. Sans bien nous entendre sur les moyens, sans marcher du même pas, sans montrer à l'ouvrier la même confiance, nous ch richions le même résultat. Aujourd'hui, le Pape a parlé, la voie est indiquée: tous nous la voyons, tous espérons la suivre.

ETIENNE VAILLANT.

## LETRE D'ANGLETERRE

C'est toujours la même histoire! Ce sont les gens qui ont l'habitude d'exploiter les autres qui crient le plus fort quand ils rencontrent un malin qui les paye de la même monnaie.

Tout le monde connaît la façon plus économique qu'honnête, dont le fameux M. Cecil Rhodes a publié au Portugal, pour le compte de la non moins fameuse Compagnie anglaise d'exploitation de l'Afrique centrale, un nombre de kilomètres assés étendus que des Empires européens.

Et aujourd'hui parce que les Boërs du Transvaal imitent l'exemple de ce filibustier, qui est aussi premier ministre de la colonie du Cap et qui a si bien joué son jeu qu'il a réussi à compromettre lord Salisbury, par la très indigne campagne contre le Portugal, le voici qui crie comme un aveugle qui a raté perdu son bâton!

Lord Salisbury, qu'il faut plaindre d'avoir été condamné à soutenir au nom de l'Angleterre des entreprises et des manœuvres qui ne pouvaient que soulever du dégoût, sa conscience d'homme privé et de membre de la plus vieille aristocratie du monde, a parlemement compris le double danger qui menaçait la Compagnie anglaise du Sud africain. Il a fait au Portugal quelques concessions qui ont surpris tout le monde, bien qu'elles soient encore fort loin de la justice pure, comme le Premier a dit au Parlement.

Grâce à la légèreté de main du premier ministre anglais, M. Cecil Rhodes a quelques chances de mener à bien sa boncaerie africaine, et de pouvoir résister à l'incurSION des Boërs dans le Mashonaland.

Ce "trek" ou caravane-expédition, qui se compose d'un millier ou deux de familles de Boërs et qui, par conséquent, représente au bas mot quatre ou cinq mille de ces carabins dont les Anglais ont fait l'expérience à Majuba Hill, est commandé par trois Boërs que l'on dit très intelligents, MM. Adendorff, Vorster et du Preez.

Ces chefs existent d'une concession qu'ils tiennent d'un chef indigène, qui leur aurait cédé quelque chose comme 25,000 kilomètres carrés du Mashonaland.

C'est en vertu d'un titre absolument de même nature que M. Rhodes et sa compagnie se sont emparés du fameux plateau portugais qui excitait leur convoitise. Mais voilà! Ce qui satisfait les intérêts de M. Rhodes et de ses filibustiers ne vaut plus rien, ni en fait ni en droit, quand ce sont des concurrents qui l'invoquent contre eux.

Les choses sont entrées maintenant dans la période critique qui précède l'ordinaire l'appel à la raison suprême des "carabins" et M. Rhodes a recouru à la manœuvre ordinaire qui est bien la seule concession qu'il soit dans sa nature de faire au droit et à la justice.

## LETRE DE BELGIQUE

Quelques journaux belges, et non des moins officiels, ont cru pouvoir et devoir démentir une information venue de Londres et disant que des négociations étaient engagées entre l'Angleterre et la Belgique. J'en suis sûr d'être très mal informé, car si les négociations étaient engagées, elles le seraient à Bruxelles; j'en suis sûr d'être très mal informé, car si les négociations étaient engagées, elles le seraient à Bruxelles; j'en suis sûr d'être très mal informé, car si les négociations étaient engagées, elles le seraient à Bruxelles.

Il n'est peut-être pas de ne voir par savoir. La vérité est que, depuis le dernier voyage du roi Léopold à Londres, lord Salisbury se précipite et s'occupe de la nouvelle traitée de la Belgique, et il y a eu sur ce sujet un échange très actif de dépêches entre le Foreign-Office et le ministère des affaires étrangères à Bruxelles; il y a eu des notes échangées sur l'éventualité de la violation de cette neutralité, et ce point spécial a donné lieu de la part de l'Angleterre à une communication très sérieuse et très amicale.

On aura beau le nier à Bruxelles, il n'en est pas moins également vrai que l'Angleterre, qui est très favorable à la Belgique et pour cause, envisage avec une certaine appréhension la possibilité d'un conflit entre deux grandes puissances, au cours duquel la neutralité belge deviendrait un mot vide de sens. Le Foreign-Office a cherché les moyens de rendre cette neutralité efficace et a développé à ce sujet des idées qui n'ont rien de contraire aux conventions existantes. Ce fait est de notoriété diplomatique à Londres et n'étonne personne, étant donnée la vive amitié qui lie le roi Léopold et la reine Victoria.

On a, par contre, raison de dire à Bruxelles qu'il n'y a rien de fait. Le dernier mot ne sera prononcé que pendant le séjour de Guillaume II en Angleterre. Et comme négocier et réussir font deux — et que rien n'indique de la part de l'empereur d'Allemagne un désir immodéré de donner satisfaction à la Belgique et à l'Angleterre, rien ne prouve que les négociations en cours réussissent. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces négociations existent.

Les Belges ont grand tort de se fâcher de ce que certains diplomates de la vieille école lord Salisbury est du nombre n'ont pas une confiance illimitée dans leurs travaux de défense et dans les fortifications élevées à grands frais sur les bords de la Meuse; il y eût des diplomates, et lord Salisbury est encore du nombre, qui croient qu'une bonne déclaration de neutralité garantie par l'Angleterre serait plus efficace que tout ce que pourra faire le ministère de la guerre belge.

Au surplus — et toujours d'après ce qu'on dit dans le monde diplomatique de Londres, et il suffit d'y avoir mis un pied pour savoir que dans le pays le plus respecté du monde les diplomates étrangers deviennent loquaces — on aurait le plus grand tort de trouver que les négociations anglo-belges sont inquiétantes pour la paix de l'Europe. On pense que les relations anglo-belges d'abord, les relations entre les autres pays ensuite, n'ont qu'à gagner à un échange de vues sur la neutralité de la Belgique.

C'est, toujours d'après le fameux principe: Armer pour assurer la paix, qu'on embrouille les questions pour les mieux résoudre!

JACQUES ST. GÈRE.

## L'AFFAIRE GORDON CUMMING

LONDRES, 10 juin. — C'était hier la sixième audience du procès Gordon Cumming, et la foule qui en comblait la salle prouve que l'intérêt soulevé par cette affaire va toujours en augmentant. A l'ouverture de l'audience, sir Charles Russell, avocat des défendeurs, a continué la plaidoirie qu'il avait commencée vendredi. Il a sérieusement qualifié la conduite de sir William Gordon Cumming et, après avoir passé en revue les dépositions des témoins, il a terminé en disant qu'il attendait avec confiance la décision du jury.

Sir Edward Clark, solliciteur général et principal avocat du demandeur, a pris ensuite la parole. Il a déclaré d'abord que la présence à l'audience du prince de Galles ne

l'empêcherait pas de dire ce qu'il jugerait nécessaire de dire, et qu'ayant comme avocat, un pénible devoir à remplir, il comptait s'en acquitter honnêtement et d'une façon impartiale; et il a ajouté: "La partie adverse a toujours eu soin, en parlant de moi, de m'appeler *solicitor general*; je suis fier de ce titre, mais je dois rappeler au jury que dans cette affaire, je me présente devant lui simplement en qualité d'avocat anglais, et je suis obligé de ne tenir compte ni des amitiés ni de mes propres intérêts, et de comment la conduite d'un des hommes les plus hauts placés du pays."

En même temps, sir Edward Clark regardait bien en face le prince de Galles, sur lequel se dirigeaient les yeux de tous les assistants, étonnés de l'audace de l'avocat; le prince, visiblement gêné, se croisait les jambes d'un mouvement nerveux.

Sir Edward Clark a continué sa plaidoirie en ces termes: "L'avocat de nos adversaires a dit que, si le jury donnait gain de cause à mon client, les autorités militaires prendraient l'affaire en main et que le nom de Sir William Gordon Cumming serait radié des cadres de l'armée. Je dois dire, pour qu'on ne s'y trompe pas, qu'il serait impossible aux autorités militaires de prendre pareille mesure et de laisser figurer dans les cadres de l'armée les noms du *feld-marschal* prince de Galles et du général Owen Williams."

Cette déclaration a éclaté comme un coup de tonnerre dans la salle d'audience et y a soulevé des murmures d'étonnement; seul le prince de Galles, assis à côté du *chef justice*, la tête appuyée sur sa main, semblait ne pas se douter qu'il était question de lui; pas un muscle de son visage n'a bougé.

Sir Edward Clarke continué par une attaque en règle contre la famille Wilson, et a terminé sa plaidoirie d'une façon humoristique en disant que souvent on s'imaginait avoir vu des choses qui n'avaient jamais existé, simplement parce qu'on avait entendu dire qu'elles pouvaient exister. L'audience a ensuite été levée et l'affaire renvoyée à demain pour le résumé de lord Coleridge.

On écrit de Roubaix qu'en 1885, une demi-douzaine d'ouvriers réunirent entre eux un capital de 34 fr. 50 et fondèrent une société de consommation qu'ils appelèrent: la Paix.

Le but de cette société fut d'abord la vente du charbon; elle s'étendit peu après à la fabrication du pain; elle vend aujourd'hui, en outre, à ses adhérents des étoffes, etc.

En très peu de temps, le groupe s'est accru d'une certaine nombre de familles. La première condition était le paiement comptant. L'affaire prospère, grandit d'année en année, à tel point que, aujourd'hui, la fabrication attend dix-sept mille kilogrammes de pain par jour. Le chiffre d'affaires a atteint, en 1890, 300,000 francs environ.

On vient de procéder, à Annecy-le-Vieux, la coulée de la Savoie sous la présidence de l'archevêque de Chambéry et de l'évêque d'Annecy, et en présence d'un grand nombre de prêtres venus de tous les points de la Savoie.

Ce bourdon monumental de plus de 16,000 kilos, a été offert par la Savoie à la Basilique de Montmarcel, comme un témoignage de sa foi et de sa piété envers le Sacré-Cœur. Le bourdon a une épaisseur de 22 centimètres à sa base et devra sonner, comme d'habitude, le *contre us*.

Le battant de la Savoie est en fer forgé, du poids de 835 kilos; l'axe qui doit servir à le fixer au cerveau de la machine pèse à elle seule 94 kilos.

Notes d'album: Pour venir jusqu'à nous, les mauvais propos tenus sur notre compte ont des ailes: les bons, au contraire, un boulet à chaque pied.

Les malins seraient toujours la main de ceux qui réussissent: avec le temps, cela porte bonheur.

## TAPIS-TAPISSERIE

Nous avons reçu aujourd'hui nos magnifiques assortiments de TAPIS, PURE TAPISSERIES, à 27, 31, 35, 39, 48, 52 cents. Dessins Ravissants, Couleurs Superbes.

**DUNDEE SQUARES**  
 EN LARGEURS, 2x2, 2x3, 3x3, 4x5 à 93c., \$1.22, \$1.75, \$2.75 chaque.

**RIDEAUX**  
 Nottingham, Point Irlandais, Tambour et Bruxelles, de 60c. à \$20.00.  
 Département Spécial de Portières  
 A \$1.75, \$4.50, \$5.75.

**THOS. LIGGETT**  
 66 et 68 rue Sparks, 1884 rue Notre-Dame, OTTAWA. MONTREAL.

## ENTREPOT DE MEUBLES

**MEUBLES! MEUBLES!**  
 Nouveaux et a Grand Marche.

AMUBLERMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COU  
 CHER DANS TOUTS LES GENRES ET TOUTS LES PRIX. CHER

## Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITE DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

## HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

### GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

**J. F. BELANGER,**  
 159 Rue Bank  
 Téléphone No. 92.

### Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes: Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

**Douglass & Haines**  
 234 rue Wellington.  
 Agents des célèbres fournaises "Superior Jewel"

## CHARBON.

Les Meilleures Qualités de

Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Crifié et Tamisé.

### O'Reilly & Heney

Bloc Russell, Rue Sparks.

**JONG D'OR SOLIDE**  
 25c. pour un Jonc valant \$2.  
 Ce Jonc est fabriqué d'une composition chimique supérieure de chose et est garanti si solide que les vents les plus furieux ne peuvent enlever une seule plume.  
 "Le Jonc" est un produit de la plus haute qualité et est garanti si solide que les vents les plus furieux ne peuvent enlever une seule plume.  
 Demandez le "Jong's Extract" dans le prochain numéro.

### HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA  
 Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

### ISRAEL MOREAU,

(Du Montreal House, rue (Quai) Ouest). PROPRIETAIRE.

### La foule continue encore à acheter nos

### Montres d'or et d'argent

A moitié prix. Voyez et jugez: Une montre, or solide ..... \$9.00  
 Une montre, argent solide ..... 5.00  
 Une montre, Waltham double en or pour homme ..... 12.25

Pendules et argenteries pour présents aux prix les plus bas.

### A. & A. F. McMILLAN

BIJOUTIERS EN GROS, ET EN DETAIL  
 98 RUE RIDEAU

### Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhagies Inflammations

**SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT**  
 Demandez le Pond's Extract. Ne le manquez pas.